

Entre les soussignés :

La société Praxis Engineering France, SAS au capital de 6000€, au numéro Siren 809 969 421, domiciliée au 66 Avenue des Champs Elysées Lot 41 75008 PARIS, représentée par M. John GRECK en qualité de Président.

ET _____, domiciliée à _____,
au siren n° _____ représentée par M _____, mail _____,

Contenu de la prestation & Tarifs

Le client confie la réalisation de sa Motion Design à Praxis selon les modalités de l'offre et des options cochée(s):

Offre Premium 200€HT les 20s

Véritable Motion Design avec personnages en mouvement et décors
Réflexion et proposition d'un scénario extrêmement précis
Proposition des phrases affichées
Proposition des phrases de la voix off
Jusqu'à 4 environnements de niveaux avancés
Ajout d'une music de fond libre de droit
Insertion et animation du Logo client
Respect de la charte graphique client
1 série de modifications illimitées

Offre Basic 100€HT les 20s

Idem que Premium sauf :

Motion de type White board

Pas de bonhommes en mouvements mais images pour appuyer les phrases de la voix off.

Options 1 série de modification illimitée supplémentaire = 30€HT.

Paiement et Délais

Le client à besoin d'une motion de secondes ce qui fait un total de€HT soit€ TTC.

Attention : si la motion dépasse le temps convenu le client sera facturer en respectant les tarifs ci-dessus.

Le prestataire s'engage à procéder à la livraison finale de sa prestation sous **30j maximum** après la date de signature et offre la possibilité au client de régler l'intégralité de la prestation à la livraison de celle-ci.

Ainsi le client s'engage à procéder au règlement intégral dans les 5jours calendaires suivant la livraison finale.

Obligations

Les échanges se feront à design@praxis-eng.fr afin de garder une trace et pouvoir prioriser nos tâches.

Le prestataire s'engage à respecter le caractère confidentiel des données transmises par le client.

Le client s'engage à valider ou à demander rectification de la V1 dans les 5jours suivants la transmission de ce dernier autrement passé un délai de 10jours le client se verra facturé de la prestation.

Pénalités

Si le client souhaite interrompre la prestation avant sa finalisation il lui sera demandé une indemnisation de 1/3 ou 2/3 de celle-ci en fonction du travail réalisé.

SAS au capital de 6000€, N° Siren 809 969 421, 66 Avenue des Champs Elysées Lotissement 41, 75008 Paris.

Dans le cas d'un retard de paiement, outre cas de force majeure exceptionnelle, le client subira une majoration de 2 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012) en cas de retard.

Litiges et Résiliation

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher **une solution amiable dans l'esprit du contrat**.
En cas de manquement grave par l'une des parties aux obligations du présent contrat, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant le manquement et adressée par l'autre partie, cette dernière pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous les dommages-intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Par la signature de ce présent contrat, j'atteste avoir lu et approuvé sans réserves les conditions générales de vente de Praxis Engineering France et déclare accepter ses clauses.

	Signature Praxis Engineering	Signature et cachet du client Précéder par la mention « Lu et approuvé »
Fait à, le	<div style="border: 1px solid black; width: 230px; height: 75px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 345px; height: 75px;"></div>